

MERLIN Michèle
Haras des Charillons
45230 – St Maurice / Aveyron
Tel : 02.00.00.00.00
06.00.00.00.00

St Maurice sur Aveyron, le 8 Mars 2023

Mairie de Varennes-Changy
15 rue de Nogent
45290 – VARENNES – CHANGY

A l'attention du Commissaire Enquêteur

Objet : Projet de parc éolien à Varennes-Changy

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant qu'ancien Maire du village de St Maurice sur Aveyron 45230 où il y a eu un projet éolien qui vient d'être abandonné par Madame La Préfète et nous l'en remercions infiniment, j'ai beaucoup échangé avec les administrés et ceux des villages alentour.

Permettez-moi de résumer et de vous exprimer leur ressenti d'opposition massive face à l'éolien ainsi qu'au projet actuel de Varennes-Changy, suite à celui de St Maurice, et ce, aux motifs suivants :

- Décote du patrimoine immobilier de 30% dans un rayon de 1 à 3 kms autour des éoliennes, voire même plus loin
- Propriétés invendables dans un rayon inférieur à 1 km et ce, sans dédommagements, si ce n'est une diminution de la taxe foncière
- Pertes fiscales afférentes pour l'Etat
- Impacts sanitaires sur les habitants et les animaux : bruits audibles jusqu'à 1 km, infrasons perçus jusqu'à 5 kms, acouphènes, diminution de la production de lait des vaches, animaux perturbés dans leur comportement, empalement des volatiles, des chauves-souris, des oiseaux migrateurs, etc..., impacts qui ne tiennent pas compte des principes de précautions
- Nuisances sonores et visuelles de par le gigantisme des éoliennes qui sont passées de 120 à 180 mètres de hauteur, vu qu'il n'y a pas assez de vent, avec leur mouvement incessant, sans pour autant que la distance d'implantation n'ait été augmentée par rapport aux habitations.

Flashes lumineuses perturbantes et visibles par tous, dans un rayon de plusieurs kilomètres.

- Dégradation de l'environnement, des paysages et de l'esthétique de notre belle région
- Destruction à terme de la biodiversité, de la faune et de la flore
- Impacts économiques et touristiques énormes quant à l'avenir de notre région
- Dévalorisation du patrimoine architectural et du foncier bâti ou non
- Dangers pour les automobilistes et leurs passagers qui se déconcentrent à la vue des éoliennes, aggravant les risques d'accidents
- Gangrenage des communes voisines par l'implantation de nouveaux parcs éoliens alentour, lorsque les infrastructures seront mises en place par une commune et qu'il conviendra d'en amortir les investissements
- Imposture écologique eu égard entre autres, aux différents points déjà cités, avec en plus une pollution irréversible des sols, car les 1.000 tonnes de béton enfouies pour chaque éolienne ne seront probablement jamais extirpées
- Coûts de démantèlements exorbitants dans 20 ans, à savoir 500.000 € par éolienne, sachant que chaque site en compte 3 ou 4 au minimum, avec toutes les probabilités que le promoteur n'existera plus et que les propriétaires des terrains seront incapables d'en assumer les frais.
Ce sera alors à la commune de payer tout cela et par voie de conséquence, aux contribuables que nous sommes
- Production d'électricité très insuffisante par rapport à nos besoins. Les éoliennes ne fonctionnent pas quand il n'y a pas de vent, ni quand il y en a trop et ne fournissent jamais la quantité d'énergie dont on a besoin
- Explosion des tarifs de l'électricité qui sont appliqués sur les coûts de production les plus élevés quelle que soit leur nature (centrale au gaz, à charbon ou autre), même si ce type de production est tout à fait marginal.
Cette augmentation très importante du prix de l'électricité impacte les commerçants, les artisans, les industriels et bien d'autres encore, alors que le nucléaire représente la sécurité, l'écologie car aucune pollution, la rentabilité et garantit l'indépendance énergétique de la France, donc la stabilité de son économie et de tout ce qui s'en suit.
A noter que la centrale nucléaire de Dampierre située dans notre département, produit l'équivalent de la consommation de 6 départements français

- Durée de vie très courte des éoliennes et du photovoltaïque avec 20 ans seulement si tout va bien ce qui n'est pas gagné, vu les incidents météorologiques et climatiques qui se multiplient
- Le photovoltaïque serait de toute façon moins pire que l'éolien, car il est plus facile et moins coûteux à installer et à démanteler, mais surtout moins destructeur pour la nature et la santé.
Reste le gros problème de son recyclage après destruction
- Bien d'autres aspects négatifs sont encore hélas à déplorer

En conclusion et à mon sens, l'éolien est une imposture écologique et financière, déguisée au profit des gros financiers friands de business (promoteurs et constructeurs) et des petits financiers (propriétaires des terrains et quelques entités publiques).

De plus, c'est un leurre pour les communes qui acceptent ces projets éoliens car elles se laissent influencer par des rentrées artificielles d'argent, vu que les démolitions vont leur coûter 10 fois plus cher que les gains acquis, sans tenir compte du fait qu'elles détruisent leurs villages et le bien-être de leurs habitants.

C'est aussi un désastre économique vu que nous ne maîtriserons plus du tout nos consommations énergétiques ni leurs coûts. De plus, c'est très onéreux et non rentable, pour une production dérisoire par rapport à nos besoins, une arnaque à l'emploi qui fait la fortune des promoteurs, la ruine des consommateurs et qui engendre encore bien d'autres catastrophes.

C'est également un désastre humain à travers la perte de nos acquis, de nos valeurs, de notre mode de vie, de l'équilibre psychologique de nombreuses personnes et de tous les autres problèmes engendrés.

A titre personnel, j'ai déjà vécu cette triste expérience à travers des amis qui habitent Charmont en Beauce, village de moins de 350 habitants, à 15 kms de Pithiviers.

Il y a 16 éoliennes sur cette petite commune et ce, à perte de vue. C'est tout simplement horrible, invivable et inacceptable, d'autant que Charmont est proche du parc naturel régional du Gâtinais, avec un impact dramatique sur la faune et la flore.

Mes amis y ont acquis un pavillon avec jardin il y a 20 ans, pour fuir la région parisienne, l'agitation, la pollution et le bruit.

Ils ont fait un emprunt conséquent et aspiraient au bien-être et à la sérénité.

Deux ans après leur installation, le parc éolien a été construit et 1 des 16 éoliennes se trouve à moins de 900 mètres de leur jardin.

Ils ont voulu revendre, mais n'y sont pas parvenus et n'ont pas les moyens financiers de souscrire un deuxième emprunt pour pouvoir déménager.

Ils n'ont reçu aucun dédommagement de la part de qui que ce soit, eu égard à toutes les nuisances engendrées, qu'ils subissent au quotidien.

Ils n'ont même pas bénéficié d'une réduction de tarif sur leur contrat EDF.

Depuis, ils vivent avec leur fille dans l'angoisse de maladies, de troubles et d'effets secondaires sur leur santé.

Ils ne peuvent même plus déjeuner dehors ni profiter du jardin, tant les éoliennes perturbent leur quotidien et leur vie relationnelle.

Ces éoliennes ont également détruit leur cadre de vie, leurs espérances de calme, de douceurs et de tranquillités depuis 18 ans, sachant qu'ils n'ont actuellement que 50 ans. Belles retraites en perspective !

En tant que responsables que nous sommes, de la sécurité et du bien-être de nos administrés, nous devons les protéger de tous ces fléaux irréversibles, car lorsque leurs propriétés deviennent invendables et en l'absence de tout dédommagement, les propriétaires sont déboutés suite aux jugements rendus.

Il devient indispensable de protéger les riverains parce que la justice refuse de le faire et qu'il n'y a aucune jurisprudence pour les aider, les soutenir et les assister.

Il faut absolument que la France retrouve l'indépendance énergétique qu'elle a perdue eu égard à la mondialisation, ce qui nous met en très grandes difficultés actuellement sur tous les plans. Seul le nucléaire peut nous apporter la sérénité et tout ce dont nous avons besoin, voire à l'appui du photovoltaïque et de l'hydroélectricité.

En espérant que mon analyse et ma synthèse du sujet recueillent votre attention et votre intérêt, je me tiens à votre entière disposition pour vous fournir si vous le souhaitez, davantage d'explications et d'informations sur les plans humains, sociaux, techniques, économiques et financiers, voire autres,

Et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes très sincères salutations et de mon profond respect.

Michèle MERLIN